

Séance du 4 Juillet 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Les procès-verbaux du conseil municipal du 6 Juin et du 17 Juin 2011 sont approuvés à l'unanimité.

Une question supplémentaire est inscrit à l'ordre du jour : « Adhésion au Relais Assistantes Maternelles (RAM), le conseil municipal approuve à l'unanimité l'inscription à l'ordre du jour, de ce sujet.

TARIFS RELATIFS A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

Nouveaux tarifs :

-Pour les enfants habitant la commune

<i>-7 H 30 à 8 H 30</i>	<i>1.88 €</i>
<i>-8 H 30 à 8 H 50</i>	<i>0.82 €</i>
<i>-16 H 30 à 16 H 50</i>	<i>0.82 €</i>
<i>-16 H 30 à 18 H 30</i>	<i>1.88 €</i>
<i>-Matin et soir</i>	<i>2.75 €</i>

-Pour les enfants hors commune

<i>-Matin</i>	<i>2.55 €</i>
<i>-Soir</i>	<i>2.55 €</i>

RESTAURATION SCOLAIRE : TARIFICATION DES REPAS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

Nouveaux tarifs :

- prix du repas enfant à la cantine : 2.55 €.*
- Prix du repas adulte à la cantine : 4.41 €*

EXPLOITATION D'UNE UNITE DE COMPOSTAGE DE DECHETS VERTS A FOSSE

Une enquête publique relative au dossier ci-dessus a été ouverte à la mairie de Fossé à compter du 28 juin jusqu'au 29 juillet 2011 inclus.

Un avis favorable à été donné à ce projet.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI)

Ce schéma propose la fusion de la Communauté d'agglomération de Blois Agglopolys et de la Communauté Beauce Val de de Cisse et l'extension de ce périmètre à deux autres communes (Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce schéma départemental (13 voix pour et 1 blanc).

CONVENTION FOURRIERE ANIMALE AVEC LA SPA : RESILIATION

La convention fourrière avec la SPA sera résilié à compter du 1^{er} janvier 2012.

ETUDE DE FAISABILITE D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL LA CROIX ROUGE

La commune est propriétaire de trois parcelles sises au lieudit La Croix Rouge pour une contenance de 5 579 mètres carrés. Celles-ci sont constructibles et la Commune pourrait y créer un lotissement communal. Elles font actuellement l'objet d'un prêt à usage auprès de l'EARL DELALEU.

Monsieur le Maire est autorisé à procéder à l'étude et à engager les démarches nécessaires en vue de la faisabilité du projet.

MODIFICATION DU PRET A USAGE ENTRE LA COMMUNE ET EARL DELALEU

Suite à la décision de l'étude de faisabilité du lotissement à La Croix Rouge de ce jour, il convient de modifier le prêt à usage entre la Commune et l'EARL DELALEU pour les parcelles concernées par le projet ci-dessus à compter du 1^{er} Novembre 2011.

PANNEAU ELECTRONIQUE

La Commune souhaite faire l'acquisition d'un panneau d'affichage électronique afin de pouvoir diffuser des messages tant concernant la vie communale que celle associative. Ce panneau serait apposé au rond-point sud de La Chapelle Vendômoise.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré (13 voix pour et 1 abstention), décide d'autoriser le Maire à procéder à l'achat et à la pose d'un panneau électronique 6 lignes pour la somme de 9 640,00 € HT. La maintenance sera gratuite pendant les 3 premières années.

ADHESION AU R.A.M. D'HERBAULT

Monsieur le Maire évoque l'adhésion du Relais Assistantes Maternelles d'Herbault. Cette structure permet aux assistantes maternelles et aux parents de jeunes enfants de se retrouver et d'échanger.

le maire est autorisé à signer la convention pour adhérer au Ram à partir du 1^{er} Juillet 2011.

DIVERS

Les travaux d'aménagements au Coteau de Sudon vont prochainement être réalisés, à savoir : pose d'un panneau d'affichage, d'un banc et d'une poubelle (Chemin des Rocs). Ainsi que la réalisation de plantations, d'une aire de pétanque et la pose d'un banc Chemin des Ajoncs.

Monsieur le Maire annonce l'installation du nouveau médecin : Docteur CREANGA qui a emménagé le 4 Juillet 2011 dans les nouveaux locaux.

Le Maire

François BORDE